



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-104286>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-104286**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Paris - DCPA SAMO

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents de maîtrise d'oeuvre pour des travaux de rénovation partielle de l'Hôtel de Ville de Paris

Description : Accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents de maîtrise d'oeuvre pour des travaux de rénovation partielle de l'Hôtel de Ville de Paris (numéro de GO : 20221117)

Identifiant de la procédure : 8e00dfaf-1494-47d4-a14b-e135b4a4cc9d

Identifiant interne : 1

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure avec négociation (PAN) Article L. 2124-3 / R. 2124-3 du Code de la commande publique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion touchant les opérateurs économiques sont listés aux articles L.214-1 à -14 CCP et au RC (art.42)

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents de maîtrise d'oeuvre pour des travaux de rénovation partielle de l'Hôtel de Ville de Paris

Description : Accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents de maîtrise d'oeuvre pour des travaux de rénovation partielle de l'Hôtel de Ville de Paris (numéro GO : 202211117)

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Hôtel de Ville de Paris Place de l'Hôtel de Ville

Ville : Paris

Code postal : 75196 Cedex 04

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La durée prévisionnelle du présent accord-cadre est de 60 mois. Des marchés subséquents pourront être notifiés pendant toute la durée de l'accord-cadre. La date prévisionnelle de début des prestations est le 2ème trimestre 2025. Conformément à l'article L. 2125-1 1° du CCP, cette durée excède quatre années en raison de l'objet du marché. En effet, l'opération de rénovation est complexe et atypique sur plusieurs aspects. Premièrement, l'Hôtel de Ville de Paris présente de nombreux éléments du bâti inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Cela nécessite de longues consultations des services de l'Etat en amont de l'obtention des autorisations d'urbanisme requises pour les travaux (DRAC, ABF). Ces contraintes supposent ainsi des délais de mission AVP plus longs pour le maître d'oeuvre. Il est dans ce cadre nécessaire de disposer d'une durée d'accord-cadre supérieure à

quatre années pour pouvoir publier et notifier les marchés subséquents successifs. Deuxièmement, les travaux prévus sont variés et de grande ampleur. Ils pourront - au gré des marchés subséquents - concerner la rénovation du bâti (traitement des façades dont statues et menuiseries, couvertures, enveloppe, performance thermique et énergétique, étanchéité de la cour Sud) et l'amélioration des conditions de sûreté (mise en sécurité) et d'accueil (travaux d'accessibilité) du public. La durée de chaque marché subséquent devra nécessairement excéder celle des marchés publics de travaux, la mission de l'architecte incluant l'assistance à la consultation des entreprises (mission ACT) et le suivi de la garantie de parfait achèvement. Une durée de cinq années est ainsi requise pour publier et notifier les marchés de maîtrise d'oeuvre relatifs aux travaux prévus. Enfin, des difficultés techniques sont à prévoir pour des travaux sur un bâtiment de 11742 m² en plein coeur de Paris et datant du 14^{ème} siècle. La nécessité de réaliser des diagnostics préalables et de définir en conséquence les besoins de maîtrise d'oeuvre dans chaque marché subséquent supposent une période de définition du besoin étendue. Cette phase n'étant pas compatible avec un accord-cadre d'une durée de 4 ans.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Les modalités d'examen des candidatures sont mentionnées dans le règlement de consultation

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=888606&orgAcronyme=r8t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/10/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551- 1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'Etat dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (numéro 358994)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Justification de la durée de l'accord-cadre : L'accord-cadre est conclu pour une durée prévisionnelle de 60 mois. Conformément à l'article L. 2125-1 1° du CCP, cette durée dépasse quatre ans en raison de l'objet de la consultation et ce, plus précisément, en raison de la complexité technique du bâtiment et de la présence de nombreux éléments du bâti inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (voir dossier de consultation), eu égard à l'importance des travaux et afin d'anticiper les découvertes éventuelles suite aux résultats des différents diagnostics qui seront réalisés. Des marchés subséquents pourront être notifiés pendant toute la durée de l'accord-cadre.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Paris - DCPA SAMO

Numéro d'enregistrement : 21750001600019

Adresse postale : 6-8 avenue de la porte d'Ivry 6-8 avenue de la porte d'Ivry

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : polemarches-samo@paris.fr

Téléphone : +33 142763743

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, rue de Jouy 7, rue de Jouy

Ville : Paris Cedex 4

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4618dc4e-043b-4b8a-a836-030ffecdea8e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/09/2024 à 11:42

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/09/2024